



Méthaniser, c'est valoriser !

Teréga se mobilise
pour vous accompagner



Acteur du **biométhane**, Teréga accompagne votre projet

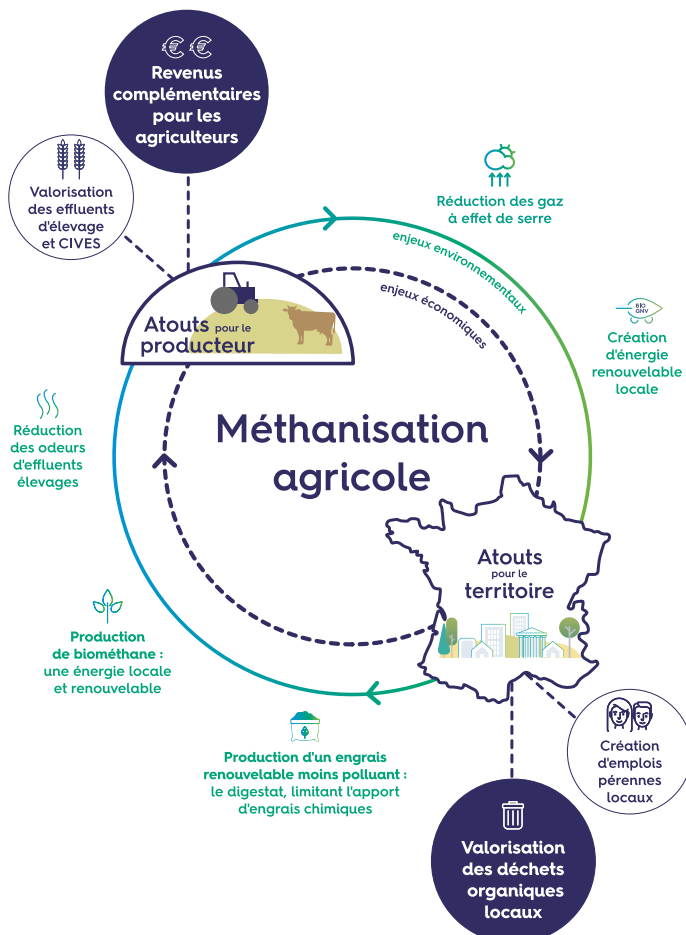
Parce que nous avons l'ambition d'être un accélérateur de la transition énergétique, nous vous accompagnons dans le développement de vos projets de production et d'injection de biométhane. Découvrez notre offre, nos services d'accompagnement et des éléments de compréhension pour développer, ensemble, votre projet.



Les bornes jaunes proches de votre exploitation signalent la présence de nos canalisations de transport de gaz. Leur proximité permet de raccorder un site de production de biométhane à notre réseau de transport de gaz.



Méthanisation agricole, pourquoi se lancer ?



VALORISER LES DÉCHETS AGRICOLES GRÂCE À LA MÉTHANISATION

Le procédé de méthanisation consiste à dégrader des matières organiques grâce à l'action de micro-organismes en l'absence d'oxygène (digestion anaérobie). La production de biométhane dépend donc des intrants utilisés et de leur potentiel méthanogène.

DES REVENUS COMPLÉMENTAIRES GRÂCE À LA MÉTHANISATION AGRICOLE

En France, les pouvoirs publics encouragent le développement de la méthanisation à partir d'effluents d'élevage et de déchets de culture. Un tarif d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz a été instauré. Ce dispositif assure aux producteurs de vendre leur biométhane à un tarif fixé par arrêté pour une durée de 15 ans. Cette garantie vous permet de générer un revenu complémentaire stable.

Ce tarif d'achat dépend de la taille de l'installation, ou capacité maximale de production de biométhane, exprimée en Nm³/h, et de la nature des déchets à traiter (intrants).

Les étapes clés d'un **projet de méthanisation**

SIMULEZ VOTRE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE BIOMÉTHANE

Le biométhane est un gaz vert produit à partir de matière organique. Selon les déchets que vous comptez utiliser comme intrants (déchets agricoles, agro-alimentaires ou ménagers...) et leur quantité, vous pourrez produire plus ou moins de biométhane.

Teréga met à votre disposition un simulateur qui vous permet d'estimer votre capacité de production de biométhane en fonction de la nature et des quantités de vos intrants.

<https://www.terega.fr/producteur-de-biomethane/simulateur>

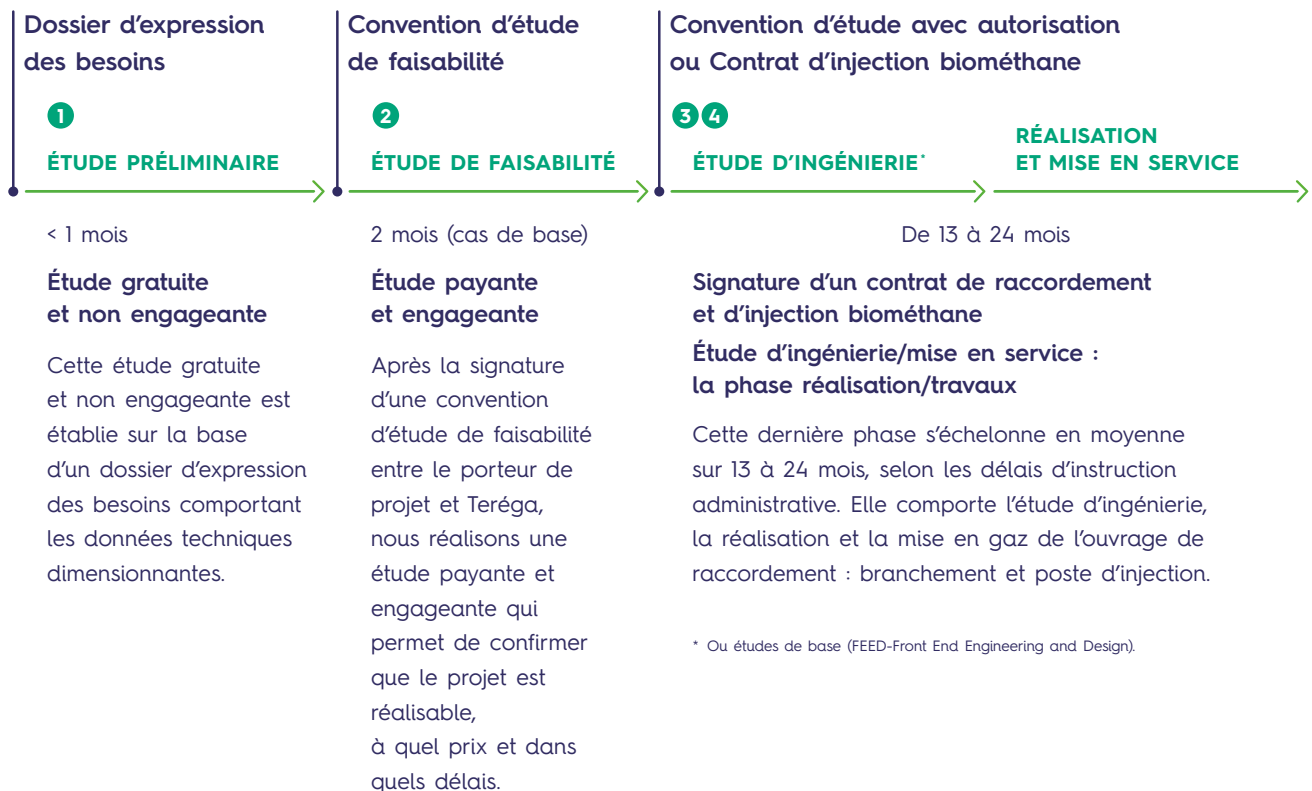


LOCALISEZ VOTRE PROJET DE MÉTHANISATION

Les opérateurs gaziers ont conçu une cartographie du réseau pour permettre aux porteurs de projets biométhane en France de visualiser les territoires où l'injection est la plus favorable. Cette carte a pour vocation d'encourager l'injection de biométhane dans les réseaux, mais elle n'est toutefois qu'un indicateur. Que vous soyez en zone plus ou moins favorable, seule l'étude de faisabilité pourra valider ou non la mise en œuvre de votre projet de méthanisation. Teréga vous accompagne pour la recherche de foncier au plus proche de ses canalisations.

<https://www.terega.fr/injection-de-biomethane-la-cartographie-dacces-aux-reseaux-de-gaz-francais>

Processus de réalisation d'un **raccordement** Teréga



Découvrez notre **offre de raccordement** pour injecter votre biométhane dans notre réseau

NOTRE OFFRE DE RACCORDEMENT ET INJECTION

Notre expertise réside dans la réalisation et l'exploitation du poste d'injection ainsi que le branchement au réseau de transport de gaz, qui constituent les éléments de l'offre de raccordement. Ces ouvrages restent la propriété de Teréga qui en assure l'exploitation et la maintenance.

Le poste d'injection est l'élément clé du raccordement, il sert principalement à contrôler la qualité du biométhane à injecter, à l'odoriser et à le compter pour sa facturation.

Pour favoriser votre raccordement au réseau gaz nous développons une gamme de services que vous retrouverez dans notre catalogue de prestations. Il définit les prestations tarifées que nous réalisons, prestations validées par la Commission de Régulation de l'Énergie (la CRE), l'autorité de tutelle des gestionnaires de réseaux gaziers et électriques.

DE LA SOUPLESSE DANS NOS OFFRES

En complément de notre démarche de service, Teréga propose des offres de financement du poste d'injection adaptées à chaque porteur de projet : comptant, échelonné.

Pour innover dans notre accompagnement, nous proposons même une alternative à un investissement au comptant par une offre locative du poste d'injection. Vous bénéficiez ainsi d'un étalement de vos charges au démarrage de l'unité de production.

Contactez-nous !



Lionel Lalanne

RESPONSABLE DU SERVICE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

+33 (0)6 26 72 51 26

lionel.lalanne@terega.fr

Laurent Fanfelle

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL TERRITOIRES NOUVELLE-AQUITAINE

+33 (0)6 86 02 20 41

laurent.fanfelle@terega.fr

Siège social : 40, avenue de l'Europe • CS 20522 • 64010 Pau Cedex

www.terega.fr